



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de Presse

20 août 2015

La manifestation de l'intersyndical de la JIRAMA continue d'accaparer l'attention des quotidiens, notamment suite à la coupure avortée de l'approvisionnement en électricité et en eau du ministère de l'Energie et des Hydrocarbures. La ministre de l'Eau ainsi que le ministre de l'Energie ont fortement condamné les actes des syndicaux. Sur la scène politique, le « memorandum de la stabilité » crée des vagues au sein de l'Assemblée nationale. Alors que les députés proches du régime avancent qu'ils sont en passe de boucler la quête d'une majorité pour le Chef d'Etat, plusieurs formations politiques s'indignent d'être mises préalablement « hors-jeu » du processus.

Processus électoral

LE SUCCESSEUR DE LA CENI-T, OPERATIONEL, AVANT LES SENATORIALES

Le compte à rebours est engagé pour la fin du mandat de la CENI-T. Solonandrasana Olivier Mahafaly, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a annoncé, hier à Anosy, que l'Etat prévoit de mettre sur pied une nouvelle structure indépendante pour la gestion des opérations électorales, avant les sénatoriales. La loi organique du Sénat prévoit, en effet, que c'est à cette structure indépendante de prendre en charge les élections sénatoriales depuis le dépôt de candidature jusqu'aux résultats provisoires. Dans sa mise en place, le ministre prévoit de consulter préalablement les sociétés civiles concernées par les élections et l'éducation citoyenne, dès vendredi, ainsi que tous les partis politiques pour l'élaboration du projet de loi sur le successeur de la CENI-T. (L'Express de Madagascar p.5, Midi Madagasikara p.13, Madagascar Laza p.5, Les Nouvelles p.3, Madagascar Matin p.2, La Vérité p.2, La Gazette de la Grande île p.5, Tia Tanindrazana p.2)

- **Les Nouvelles** trouve l'empressement du régime à mettre en place la nouvelle commission électorale indépendante « douteux ». Selon le quotidien, cette précipitation « dénote un certain empressement à organiser les sénatoriales ». Il rappelle cependant qu'au vu de nombreuses imperfections relevées lors des derniers scrutins, plusieurs paramètres sont à considérer pour ne citer que la question financière et celle du texte réglementaire. (p.3)
- **Madagascar Matin** rappelle dans ses colonnes que les députés de l'ARMADA ont déjà déposé leur projet de loi sur cette nouvelle commission avant même l'organisation des élections communales. Selon son analyse, le régime a toujours fait en sorte que son examen soit ajourné étant donné qu'il pouvait manipuler la structure actuelle à sa guise. (p.2)

DIVERGENCE DE VUES DU CORPS DES ADMINISTRATEURS CIVILS

Maharavo Ratolojanahary, administrateur civil a déposé une requête d'annulation totale des voix obtenues par les candidats soutenus par les ministres lors des élections communales. Il soutient que le décret 2015-142 autorisant les ministres à faire campagne est contraire à une décision de la Cour électorale spéciale (CES) du 18 décembre 2013. La Cour avait annulé le décret 2013-270, autorisant les chefs d'institutions, notamment à assister aux campagnes électorales sans pour autant parler. « Cette décision jouit de l'autorité de la chose jugée » argue Maharavo Ratolonjanahary. Philibert Hervé

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





Andriamanantsoa, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, a répondu à son collègue, conduisant la réplique sur le terrain juridique. « L'autorité de la chose jugée ne s'applique qu'aux décisions des tribunaux (...) Ensuite, la CES n'attaquait que la participation aux campagnes et non la liste des autorités politiques ». (L'Express de Madagascar p.5, Les Nouvelles p.8)

- Selon le point de vue de L'Express de Madagascar, cette divergence entre Maharavo Ratolonjanahary et Philibert Hervé Andriamanantsoa est révélateur de l'existence d'un malaise au sein du corps de l'administration civile. « Un fait qui trahit la mauvaise influence politique au sein d'un corps qui devrait, en principe, être l'incarnation de la neutralité de l'administration ». (p.5)

MOKHTAR SALIM DU MAPAR PROVISoireMENT EN TÊTE A MAHAJANGA

La branche de la CENI-T dans la cité des Fleurs, confirme la victoire provisoire de Mokhtar Salim Andriatomanga, candidat du MAPAR, aux communales, avec un score de 43,23 %. Le candidat du HVM, Heriniaina Tia Solofomanga, arrive en seconde position avec 33,07%, suivi de Jean-Yves José, du TIM, avec 17,89%. Le président du Comité ad hoc, Benoît Toto, a évoqué dans son rapport quelques cas d'irrégularités et d'infractions dans les bureaux de vote. Il a toutefois précisé que cette situation ne change en rien les résultats. (L'Express de Madagascar p.17, Midi Madagasikara p.15, Les Nouvelles p.2, Madagascar Matin p.4, La Vérité p.2, Tia Tanindrazana p.6)

CIRCULATION DE TRACTS A FIANARANTSOA

Madagascar Matin et L'Observateur relatent la circulation de tract indiquant que Christine Razanamahasoa aurait littéralement vendu les votes des électeurs contre une place à haute responsabilité au niveau de la Haute Cour constitutionnelle. Victor Razafindrakoto et Benjamin Raharison, responsables de la campagne de la candidate du MAPAR, deviendraient par ailleurs sénateurs. Les deux quotidiens soupçonnent l'opérateur Mamy Be et Claudine Razaimamonjy, propriétaire de l'A&C à Ivato, d'être à l'origine de ces tracts dont l'objectif est de créer la zizanie au sein du MAPAR Fianarantsoa. (p.4 et p.7)

Politique interne

DES FORMATIONS POLITIQUES ECARTEES DU « MEMORANDUM DE STABILITE »

Le projet de memorandum de stabilité, initié par le Président de la République, fait son bonhomme de chemin. Selon un élu des rangs du camp de l'Exécutif, les tractations avancent et qu'elles ne sont actuellement pas loin de collecter quatre-vingt signatures. Plusieurs formations politiques représentées à Tsimbazaza affirment cependant ne pas être au courant du contenu de ce document. Guy Rivo Randrianarisoa, député TIM, se sent carrément écarté. « C'est à croire que certains veulent écarter le TIM et le MAPAR de cette majorité (...) Les tractations se font en secret » soutient-il. Brunel Razafitsiandraofa, du MAPAR, voit dans ce document, une stratégie pour exclure les membres du noyau dur de la NMP (Nouvelle Majorité Parlementaire), du processus de mise en œuvre du pacte de responsabilité. « Cela risquerait de provoquer une nouvelle instabilité institutionnelle » a-t-il mis en garde. A son avis, le Président ne peut que prendre en compte les députés de la NMP pour instaurer la stabilité. Même Jean Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée nationale affirme ne pas être au

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



courant de la teneur de ce document. « Je n'ai eu vent de ce mémorandum que par le biais des médias. Ayant discuté avec le chef d'Etat, je sais juste qu'il a la volonté de créer cette majorité » a réagi l' élu du parti Leader Fanilo. (L'Express de Madagascar p.3, Midi Madagasikara p.14, Les Nouvelles p.3, La Gazette de la Grande île p.5)

- **Midi Madagasikara** affirme que « le projet de pacte de responsabilité soumis par le Président de la République obtient l'adhésion de nombreux députés à Tsimbazaza ». Selon la précision du quotidien, le chef d'Etat voudrait que les députés y adhèrent sans pression, ni contrepartie et non grâce à des 4X4 de marque Toyota V8 ou à des places au sein du gouvernement. (p.13)
- Selon la députée Kathy, élue à Mananjary, le mémorandum de stabilité est un document de quatre pages dans lequel chaque député s'engage à soutenir Hery Rajaonarimampianina et le gouvernement Ravelonarivo ainsi que la mise en œuvre des programmes de société du régime. Toujours selon ses dires, 70 parlementaires auraient déjà apposé leurs signatures dans le document. (Midi Madagascar p.14)
- « La formation d'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale aboutira à la mise en place d'un nouveau bureau permanent » analyse Freddie Mahazoasy, député élu à Antsiranana. Afin de constituer une nouvelle majorité au sein de l'Assemblée nationale, il propose une approche combinée : parti et individuel. Il rappelle en effet que plusieurs des 151 députés élus à Tsimbazaza sont des indépendants. (Madagascar Laza p.2)
- « La majorité qui découlera de la mise en œuvre du Pacte de responsabilité permettra de départager les groupes politiques pro ou contre le programme du gouvernement et la politique générale de l'Etat » a expliqué Harijaona Randriarimalala, député élu dans le district d'Atsimondrano. (Madagascar Laza p.2, La Gazette de la Grande île p.4)
- « Les députés qui ont signé le document en vue de former une nouvelle majorité parlementaire ne sont, entre autres, que ceux qui étaient contre la motion d'empêchement du Président de la République, à qui se sont joints ceux de la NMP qui ont décidé de changer de camp » révèle un député indépendant dans les colonnes du quotidien **Les Nouvelles**. (p.3)
- **Madagascar Matin** soutient que le mémorandum de stabilité, élaboré par l'équipe de la présidence, a été remis au Président de l'Assemblée nationale qui préconise encore une approche individuelle pour convaincre les députés. Le quotidien est certain qu'une signature va coûter une place au niveau du gouvernement. (p.3)
- **La Gazette de la Grande île**, accuse le régime d'être obsédé par la déstabilisation. « On a affaire à un pouvoir soupçonneux qui pointe du doigt sur tout ce qui sort du rang. (...) A cause de sa fragilité, le régime fuit comme la peste tout ce qui est agitation et désordre. ». (p.3)
- « Sur quelle majorité le Président de la République escompte-t-il ? » se demande **Takoritsika**. Le quotidien se rappelle en effet que 120 députés sur 151 ont voté pour sa déchéance et 95 pour la motion de censure contre le gouvernement Ravelonarivo. (p.2)

75 RESPONSABLES ETATIQUES ONT DECLARE LEUR PATRIMOINE

La Haute Cour Constitutionnelle a publié, hier, la liste actualisée des responsables étatiques ayant déclaré leur patrimoine. Le dernier à s'y être conformé n'est autre que Malement Liahosoa, député élu à Ampanihy Ouest. Il est le 64^{ème} député sur les 151 à s'être plié à cette obligation institutionnelle. Par ailleurs, 11 ministres ont aussi déclaré leur situation patrimoniale devant la HCC. Les derniers en date

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





sont, Narson Rafidimanana, ministre de l'Industrie et de Développement du Secteur privé, Didier Paza Gérard, Secrétaire d'Etat chargé de la gendarmerie et Béatrice Attalah, ministre des Affaires étrangères. (Madagascar Laza p.3)

Economie et société

LES SYNDICATS RENTRENT BREDOUILLES

Les grévistes sont arrivés au ministère de l'Energie et des Hydrocarbures vers 12H40, hier, pour procéder à la coupure d'électricité. Sur place, ils entament une discussion avec le chef de service concernant la procédure de coupure et demandent au responsable du ministère de l'Energie de leur donner l'accès au compteur, mais ils se heurtent à une résistance. Le comité part alors à la recherche de la source d'électricité aux alentours du ministère mais n'a pu réaliser la coupure car cela aurait affecté également le ministère des Mines et du Pétrole. Après des heures de va-et-vient aux alentours du bâtiment, le comité de grève décide d'interpeller la Direction générale du département, et a finalement été obligé de rentrer face une pièce justificative des paiements de factures en cash power du ministère. (L'Express de Madagascar p.7, Midi Madagasikara p.2, Les Nouvelles p.15, Tia Tanindrazana p.3)

- « Les syndicats n'ont pas le droit de procéder à une coupure d'électricité des ministères. Ils seront responsables de cet acte » a mis en garde Horace Gatien, ministre de l'Energie et des Hydrocarbures, sans signaler aucune mesure de répréhension. (L'Express de Madagascar p.7)
- La section du câble d'alimentation en électricité du ministère de l'Eau a eu des effets collatéraux. Le voisinage du ministère a été mis dans le noir. Les victimes n'écartent pas l'idée de porter l'affaire devant la justice. (Madagascar Laza p.2)
- « Le ministère de l'Eau a toujours honoré ses factures envers la JIRAMA, tous les mois de mai et octobre de l'année » s'est exprimée Ndahimananjara Johanita, ministre de l'Eau. La ministre de préciser, par ailleurs, que seules la direction générale et la direction commerciale de la JIRAMA sont habilités à décider d'une coupure et que l'opération doit se faire au niveau du compteur et non du poteau électrique. (Les Nouvelles p.8, La Gazette de la Grande île p.3)
- « Les grévistes de l'intersyndical de la JIRAMA ont dépassé les bornes en coupant l'approvisionnement en électricité et en eau dans les ministères pour contester la mise en concession de la centrale de Mandrozeza au profit de la société américaine SYMBION POWER » réagit L'Express de Madagascar dans son éditorial. Dans le même ordre d'idée, le quotidien dénonce l'impuissance de l'Etat face à cet « acte innomable ». (p.5) Midi Madagasikara n'approuve pas non plus la démarche des syndicats. « L'anarchie menace » tonne-t-il dans son éditorial, en soutenant que la JIRAMA n'appartient pas aux syndicats mais à la population. Selon l'avis du quotidien, il appartient donc à la population de décider du sort de la compagnie. (p.2)
- Madagascar Matin, est étonné que le courant au sein du ministère de l'eau ait été rétabli au moment où le Président de la République a foulé le tarmac de l'aéroport d'Ivato. Le quotidien tire la conclusion selon laquelle certains employés ont perçu de l'argent sous la table pour parler et agir au nom de l'Etat. (p.2)
- La Gazette de la Grande île attire l'attention des lecteurs sur « ce que la population attend vraiment de la JIRAMA ». Selon le quotidien, les luttes syndicales ou encore la question de la

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





concession de la JIRAMA dépassent le simple consommateur, qui a du mal à boucler ses fins de mois. Il n'aspire qu'à vivre dans une ville avec des poteaux éclairés pour des raisons de sécurité et à avoir accès à l'eau courante. (p.4)

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA DBSA

Un protocole d'accord entre le gouvernement malgache, représenté par le ministre des Finances et du Budget, Gervais Rakotoarimanana, et la Banque de développement d'Afrique (DBSA), a été signé au début du mois. La banque propose des instruments de soutien et de financement qui permettront au pays de promouvoir son potentiel d'innovation à travers les assistances techniques et les aides qu'elle apporte à l'identification et à la préparation de projets viables. Ils permettront également de mobiliser les autres partenaires du développement de la Grande île, notamment ceux qui exercent dans le cadre du partenariat Public-Privé. (L'Express de Madagascar p.6)

LA COALITION LAMPOGNO TAPE SUR LA TABLE

La coalition de plaidoyer Lampogno, militante de la bonne gouvernance des ressources naturelles, met à nu la réalité sur le trafic de bois de rose dans les paysages Masoala-Makira et Baie d'Antongil. Les membres dénoncent, entre autres, le retard des interventions des autorités compétentes sur place, la multiplication des flux des navires transportant des cargaisons illicites, l'ampleur de la nouvelle coupe, mais aussi l'immobilisme de l'Etat. Ils profitent ainsi de l'atelier « Amboahy Ankiaka », organisé au Centre National de l'Eau, de l'Assainissement et du Génie rural à Nanisana, en partenariat avec le programme de protection de l'environnement financé par le gouvernement américain, pour interpeller l'Etat sur les mesures d'urgence à prendre mais aussi sur la situation critique dans laquelle se trouve la population locale. (L'Express de Madagascar p.8, Midi Madagasikara p.3, Madagascar Laza p.4, Les Nouvelles p.5, Madagascar Matin p.15, La Vérité p.4, L'Observateur p.2)

- « L'exploitation illégale et les trafics illicites des ressources naturelles aboutissent toujours au blanchiment d'argent » a informé Jean Claude Razaranaina, directeur général du SAMIFIN. Toujours selon ses dires, 49 comptes bancaires liés aux bois de rose ont été bloqués de 2009 à 2011, mais cette sanction, par la suite, était levée. Depuis, « les trafiquants changent de stratégie pour éviter toute traçabilité de l'argent sale, en ayant recours aux hélicoptères. » (Midi Madagasikara p.3, Madagascar Laza p.3, Les Nouvelles p.15)
- La Vérité dénonce un autre cas de trafic illicite de bois de rose dans ses colonnes. Le quotidien rapporte que deux navires chinois embarquant un lot important de rondins s'appêtent à jeter l'ancre au large de la ville d'Antalaha. Ce coup serait commandité par « un très haut responsable du pouvoir actuel » selon les révélations du quotidien. Toujours selon le journal, deux opérateurs connus dans le secteur sont actuellement en train de rameuter tous les opérateurs forestiers et autres trafiquants pour leur céder leurs stocks. (p.3)
- La Gazette de la Grande île a critiqué l'absence de la Présidence de la République, la primature et le ministère de l'Environnement à ce conférence-débat organisé par la coalition Lampogno, que le quotidien considère pourtant comme une « rencontre-clé ». Selon le journal, cette absence conforte l'impression des communautés riveraines des aires protégées selon laquelle l'Etat semble protéger les trafiquants et veut s'attaquer aux militants écologiques. (p.8)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





LES ETUDIANTS BOURSIERS EN CHINE LANCENT UN APPEL DE DETRESSE

Face à l'expiration imminente de leurs visas d'étude, les étudiants boursiers de l'Etat malgache en Chine tirent la sonnette d'alarme. « Aucun renouvellement des visas de séjour, ni de réinscription n'est possible pour la prochaine rentrée universitaire si les frais de scolarité et de logement ne sont pas réglés » se plaignent-ils. Ils rappellent, entres autres, qu'en quatre années d'études en Chine, ils n'ont reçu que 11 mois de bourses de la part de l'Etat malgache. Cette situation les contraint à vivre dans la précarité, ce qui influe négativement sur leurs performances ternissant ainsi l'image de la Grande île. (Midi Madagasikara p.4)

REMBLAI DE TERRAIN INQUIETANT AU MARAIS MASAY

Réagissant aux interpellations sur le remblai de terrain au Marais Masay, Joseph Ramiaramanana, PDS de la Commune urbaine d'Antananarivo, a expliqué, lors d'un point de presse, que cet acte est totalement interdit. Pour l'heure, l'identité des responsables de ce remblai n'est pas connue, néanmoins, les enquêtes ont été ouvertes. Pour rappel, depuis que le PDS est à son poste au mois de mai, sept cas similaires ont été recensés dont un à Mahamasina. Il s'agit de remblais illégaux étant donné qu'aucune autorisation n'a été délivrée depuis, par la CUA. (L'Express de Madagascar p.11, Midi Madagasikara p.5, Madagascar Laza p.5, L'Observateur p.3)

25 TONNES DE PHOSPHATE INTERCEPTÉES A BELO-SUR-MER

*25 tonnes de phosphate ont été interceptées dans la région Menabe, dimanche dernier. L'embarcation qui transportait la marchandise provenait de Maintirano et a été arraisonné aux larges de Belo-sur-Mer à Morondava. Le Préfet de Morondava, Doris Rasamoelina Andrianariliva, n'a pas manqué de préciser que cette cargaison provient d'un gisement des îles Barren, une aire marine protégée de la région Melaky. Selon une source auprès de la Direction régionale des Mines et du Pétrole, une société œuvrant dans le domaine des engrais serait le propriétaire des papiers. (Madagascar Laza p.4) La société GUANOMAD a fait paraître dans la colonne de **La Gazette De La Grande Ile** une déclaration expliquant qu'elle n'est aucunement impliquée dans cette affaire.*

LANCEMENT DU SYSTEME « FIRECAST » POUR LE SUIVI DES FEUX DE BROUSSE

En cette saison sèche, propice à la prolifération des feux de brousse, Conservation international (CI), avec l'appui technique et financier de l'agence américaine Nasa, du Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (CSIR) et du système d'information avancée des feux (AFIS), vient de lancer hier au Carlton, un nouveau système plus amélioré de détection des feux, appelé « Firecast ». Ce nouveau dispositif, entièrement automatisé fournit pratiquement en temps réel des données adaptées aux besoins spécifiques de l'utilisateur. Selon les explications de Rasolohery Andriambolantsoa, ce système est capable de mesurer l'intensité des feux et leur inflammabilité sur la végétation en fonction des conditions climatiques. (Madagascar Laza p.5, Les Nouvelles p.5)

Format de couverture

Madagascar Laza a publié un extrait de l'entretien de l'ancien Chef d'Etat Didier Ratsiraka avec Cécile Lavrard-Meyer, maître de Conférences à Sciences-Po Paris, dans l'ouvrage « Didier Ratsiraka : Transition démocratique et pauvreté à Madagascar ». L'Amiral y reconnaît l'échec de certaines des

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





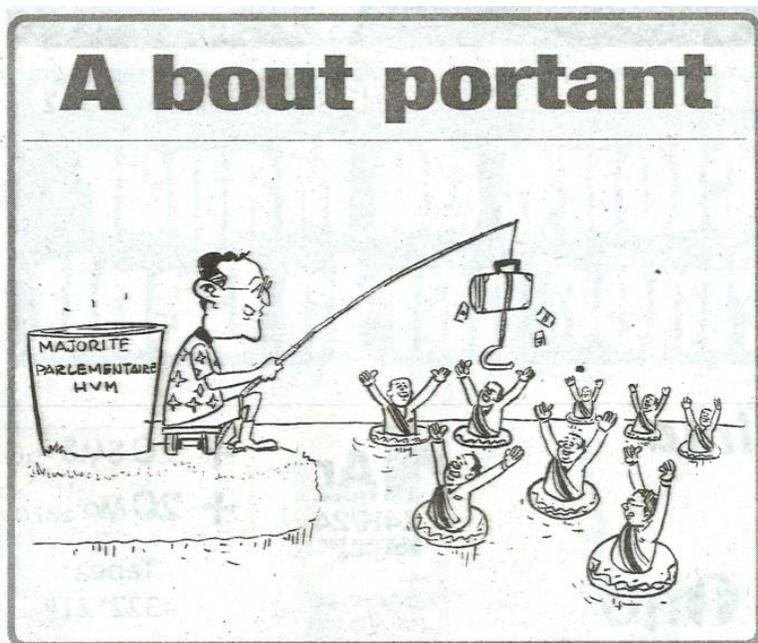
INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



actions qu'il a engagées. A la question sur son implication dans les événements meurtriers de 1991 et 2002, il affirme « n'avoir aucune responsabilité dedans ». (p.3)

Un peu d'humour



Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Honorine RAMISARIVelo: misa.ramisarivelo@eces.eu

Site Web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

